

SYTRAL MOBILITÉS

Communiqué de presse
Juillet 2024



Cofinancé par
l'Union européenne



Banque européenne
d'investissement



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LA BANQUE DES TERRITOIRES POURSUIVENT LEUR ACCOMPAGNEMENT DE SYTRAL MOBILITÉS DANS LE FINANCEMENT DE SES PROJETS

Le plan de mandat de SYTRAL Mobilités représente un budget d'investissement sans précédent de 2.55 milliards d'euros, qui traduit la volonté de l'établissement public de répondre aux enjeux de transition écologique, d'amélioration de la qualité de l'air pour les habitants des territoires et de cohésion sociale. Il vise à renforcer l'attractivité de l'offre de mobilités, afin d'inciter le plus grand nombre à emprunter les transports en commun dans ses déplacements au quotidien.

Afin d'accélérer la mise en œuvre de ces nombreux projets, Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités a signé une convention de subvention avec l'Union européenne et un contrat de financement avec la Banque des Territoires.

Le financement de la Banque des Territoires de 6.5M€, couplé à la subvention de la Commission européenne, de 4M€, contribueront au projet d'électrification du dépôt de Perrache/Confluence représentant un budget global de 13M€.

« Je me réjouis du soutien de la Commission européenne et de la Banque des Territoires qui contribue au financement de nos projets de décarbonation des mobilités et à la poursuite de nos engagements envers des déplacements moins polluants », déclare Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

SYTRAL Mobilités bénéficiera en effet d'un financement Oblibus, solution financée à parité par la Banque des Territoires et la Banque Européenne d'Investissement, pour l'électrification du dépôt Perrache/Confluence. Prenant la forme d'un emprunt obligataire, Oblibus permet le financement de l'acquisition de la flotte de bus et des infrastructures d'avitaillement associées. Il permet également de porter de manière sécurisée l'ensemble de ces investissements pour un meilleur équilibre économique grâce à un taux d'intérêt, encadré, évoluant en sens inverse du coût de l'électricité consommée par le bus.

« Face aux enjeux climatiques et aux changements d'usage que cela implique, la Banque des Territoires s'engage pour la décarbonation des transports. Par le biais de ce financement Oblibus, elle soutient l'accélération de la mise en œuvre des projets portés par SYTRAL Mobilités » ajoute Barbara Falk, directrice régionale de la Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes.

« Le soutien apporté par l'Union Européenne à ce projet souligne la volonté d'accélérer la transition vers une mobilité urbaine décarbonée dans l'esprit du Pacte Vert pour l'Europe. Les acteurs locaux jouent un rôle crucial à cet égard, en partenariat avec les institutions financières telles que la Banque des Territoires. L'Union Européenne continue de soutenir ces initiatives durables au moyen de l'instrument financier (AFIF) », a déclaré Richard Ferrer, Chef du secteur innovation et carburants alternatifs à l'agence CINEA.

L'accélération de la transition énergétique visée par SYTRAL Mobilités passe aussi par le renouvellement du parc bus avec des véhicules électriques en cohérence avec la politique de la Métropole de Lyon en matière de Zone à Faibles Emissions.

Depuis 2020, les bus diesel du réseau TCL sont progressivement remplacés par des bus alimentés au BioGNV ou à l'électricité. L'actuel parc de véhicules du réseau TCL (plus de 1000 bus) est composé de près de 200 trolleybus, faisant de Lyon la capitale nationale de ce mode de transport, et de plus d'une centaine de véhicules « zéro émission ». « **30 nouveaux bus alimentés au BioGNV et plus de 140 trolleybus nouvelle génération ont été commandés et seront mis en service progressivement dès cet été** », annonce Bruno Bernard. « **D'ici 2026, 40% des bus en circulation seront électriques ou alimentés au bioGNV. A horizon 2035, tous les véhicules de la flotte répondront à ces exigences** », complète-t-il.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. **Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**